



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

**Dès le 13 octobre, pour voter,
ouvrir son compte électeur !**

- ➔ en cliquant sur le lien à usage unique contenu dans le mail relatif aux élections professionnelles reçu dans la boîte mail académique

À CONSERVER
JUSQU'AU VOTE

identifiant (le mail académique) :

le mot de passe (à choisir, 12 caractères min) :

la réponse à la question défi (oui vous allez être mis·e au défi !) :

- ➔ prochaines étapes : du 7 au 17 novembre, **récupérer sa notice de vote** contre signature dans l'établissement* et la conserver avec ce pense-bête.

* sauf TZR et contractuel·les en suppléance (site web du vote et réassort) et personnels en congés divers (envoi postal)



Du 1^{er} au 8 décembre,

Vous n'avez pas reçu le mail ?

Rendez-vous directement sur ➔

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

Vérifiez que vous figurez sur les listes électorales affichées dans l'établissement.

